



PÔLE COMPÉTITIONS

Informations diverses

Thématique

- ADMINISTRATION ET FINANCES
- FORMATION
- JEUNESSE
- COMPÉTITIONS
- DEVELOPPEMENT

Destinataires

- Présidents
- Secrétaires
- Trésoriers
- autres : commission compétitions du club

Nombre de pages :2

Nombre de pièces jointes : 1

Information

Action à mener par le destinataire : engagements des nouvelles équipes en 2^{ème} phase

Bonjour,

Vous trouverez, ci-dessous, plusieurs informations importantes de la commission compétitions 5x5 :

Fin de la première phase :

- Pour les niveaux 1, les rencontres jouées **après le dimanche 8 décembre 2024** ne seront pas prises en compte dans les classements : **enregistrement obligatoire des scores au plus tard le dimanche 8 décembre 2024 minuit.**
- Pour les jeunes niveaux 2 et 3, et pour les seniors D2, D3 et D4, les rencontres jouées **après le dimanche 15 décembre 2024** ne seront pas prises en compte dans les classements : **enregistrement obligatoire des scores au plus tard le dimanche 15 décembre 2024 minuit.**

Montées-descentes championnat jeunes :

- Vous trouverez, en pièce jointe, les fichiers montées-descentes pour les catégories jeunes.

Engagement des nouvelles équipes U11 à U20, DF3 et DM4 avant le dimanche 1^{er} décembre 2024 via les liens Forms suivants :

- Engagements DF3-DM4 2^{ème} phase : <https://forms.office.com/e/MxBTh4ZMEY>
- Engagements jeunes (U11 à U21) 2^{ème} phase : <https://forms.office.com/e/6LKU64RdHG>

Rappels :

- Engagement des nouvelles équipes uniquement
- Par défaut, les souhaits de couplage de la première phase seront conservés
- Montant des engagements, ½ tarif :

SENIORS DF3/DM4	60,00 €
U21	42,50 €
U18	40,00 €
U15	35,00 €
U13	30,00 €
U11	30,00 €

- A la fin du questionnaire, une fois vos engagements enregistrés, vous pourrez cliquer sur la rubrique « vous pouvez imprimer une copie de votre réponse après envoi », et ainsi générer un fichier PDF des informations que vous aurez saisies.
- La confection des championnats jeunes et seniors de la 2^{ème} phase aura lieu au cours de la semaine 51

Organisation des barrages/triangulaires pour l'accès région des 14-15 décembre 2024 :

- Les règlements particuliers des catégories U13 à U21 incluses stipulent que l'équipe la mieux classée au classement inter poules des 1ers de chaque poule, aura en charge l'organisation du barrage ou de la triangulaire.
- L'équipe qui accèdera au niveau régional devra respecter le statut régional du technicien.
- Barrages ou triangulaires :
 - DFU13 : match de barrage entre les 1ers de chacune des 2 poules du niveau 1
 - DMU13 : triangulaire entre les 1ers de chacune des 3 poules du niveau 1
 - DFU15 : match de barrage entre les 1ers de chacune des 2 poules du niveau 1
 - DMU15 : triangulaire entre les 1ers de chacune des 3 poules du niveau 1
 - DMU18 : matchs de barrage entre les 1ers de chacune des 4 poules du niveau 1
 - DFU18 : triangulaire entre les 1ers de chacune des 3 poules du niveau 1
 - DMU21 : le 1^{er} de la poule accède au championnat régional

Pour toutes précisions complémentaires, vous pouvez contacter :

- Brice SARRAZIN, bsarrazin@basket85.fr, ou au 06.17.73.50.03
- Laurence GUILLAUD, lguillaud@basket85.fr, ou au 06.46.51.51.05

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Bénédicte DUBOIS Secrétaire Administrative	Laurence GUILLAUD Présidente Commission Compétitions 5x5	Brice SARRAZIN Vice-Président en charge du Pôle Compétitions
Référence	2024-11-13 - NOTE PCCS5 - INFORMATIONS DIVERSES - BD	